



Animal familier d'Athéna, la chouette symbolise le triomphe de l'intelligence et de la ruse sur l'obscurité.



N° 2
Mars 2010

Page 2

L'Europe
vue de la
Russie

Page 4

Diplomatie
européenne

Page 6

Crise grecque

Page 8

- Des brèves technos
- Un chiffre étonnant
- Agenda

L'EUROPE OU LE PRÉSUPPOSÉ INCANTATOIRE

Par Sophie LEFEEZ

L'Europe, écrivait Eyskens, premier ministre belge, est « un géant économique, un nain politique et une larve militaire ». Rien de bien surprenant à cela puisqu'elle est d'abord une construction économique, le pari étant que l'économie tirerait le politique. Sauf que chacun peut constater aujourd'hui combien l'intérêt collectif a du mal à percer au travers des intérêts nationaux ; il suffit de s'intéresser aux marchandages entourant la tentative de création d'une diplomatie européenne (cf. p. 4-5) pour s'en faire une idée. Ne parlons même pas de l'Europe de la défense. Vue de Russie, l'Europe n'existe d'ailleurs pas vraiment comme entité politique unifiée (cf. p. 2-3). Vue par les Américains, l'unité politico-militaire de l'Europe se réduit à un pacifisme qui leur coûte cher. Robert Gates ne disait-il pas encore fin février que « la démilitarisation de l'Europe, qui fut une bénédiction au XX^e siècle, est

devenue un obstacle à la réalisation d'une sécurité réelle et d'une paix durable au XXI^e siècle » ?

A bien y réfléchir, on pourrait se demander si, plus que l'économie, ce qui rassemble les États européens n'est pas cette vision originale de la puissance reposant non pas sur la force militaire mais sur les normes et le commerce, comme le décrivait déjà Robert Kagan dans *La puissance et la faiblesse* (2003), faisant de l'Europe un « paradis postmoderne ». Reste à savoir si ce paradis est à l'épreuve de la réalité. De ce point de vue, ce temps de crise actuel nous montre les limites d'une solidarité déclarative incapable d'enrayer les attaques spéculatives contre l'un des États membres (cf. p. 6-7), pendant que les spéculateurs se demandent si l'UE osera - ou non - transgresser ses propres règles. Le modèle européen est ainsi aujourd'hui mis à rude épreuve, ce qui justifie, s'il le fallait encore, le thème de ce numéro.

L'Europe vue de la Russie par Thomas Gomart, directeur du centre Russie/NEI de l'Institut français des relations internationales (IFRI)

Suite à la conférence des Lundis de l'IHEDN (15 février 2010)

Par Chloé MAILLIER

Quel est le plan russe sur l'Europe ? Quelle est la vision de la Fédération de Russie sur l'Europe ? Ces deux questions renvoient inévitablement au vieux débat qui a opposé les slavophiles aux occidentalistes, à l'origine d'un « entre-deux existentiel » spécifiquement russe que Fiodor Dostoïevski résumait ainsi : « En Europe nous avons été des Tatars, en Asie nous serons à notre tour des Européens ». Alors même qu'on assiste à un glissement du système-monde vers l'Asie-Pacifique, qui relativise l'influence du continent européen, Thomas Gomart propose de s'intéresser au regard des élites russes sur l'Europe, confrontées au dilemme suivant : se rapprocher de l'Europe tout en préservant leur identité, position à laquelle il donne le nom de « concurralliance ».

L'EUROPE, MODÈLE ET PARTENAIRE INÉVITABLE ?

Thomas Gomart revient sur la période Gorbatchev qui, au milieu des années 1980, avait porté le projet de refondation de l'URSS. La période de transition qui a suivi la chute du modèle soviétique fut marquée par une grande instabilité consécutive à l'adoption de l'économie de marché. Dans cette première moitié des années 1990, les regards se tournent vers le modèle occidental européen. Mais l'absence de progrès de la démocratie et le coût social de la transition engendrent incompréhension et sentiment de trahison dans la deuxième moitié de cette décennie, les Russes se sentant abandonnés par l'Europe. La guerre de Tchétchénie renforce cette méfiance

vis-à-vis de l'Occident, qui dénonce la répression en Tchétchénie alors même que pour les Russes c'est la survie de la Fédération qui est en jeu.

Parallèlement, les États-Unis se montrent favorables à l'élargissement de l'OTAN et encouragent une politique énergétique contournant la Russie dont les intérêts sont négligés. Enfin, les frappes de l'OTAN sur la Serbie et les forces serbes stationnées au Kosovo en 1999, sans mandat de l'ONU, achèvent d'éloigner la Russie de l'Occident.

Cependant, l'Union européenne demeure le principal partenaire commercial de la Russie qui réalise avec elle 55% de son commerce extérieur, tandis que la Russie est le 3^{ème} partenaire commercial de l'UE, après les États-Unis et la Chine. La volonté de la Russie de placer l'Europe en dépendance énergétique (elle dispose de 25 à 30% des réserves mondiales de gaz) est à nuancer et il faut davantage considérer l'interdépendance des économies, la Russie ayant besoin du marché européen. Par ailleurs, l'Europe, vue de Moscou, c'est aussi l'espace Schengen et le processus de Bologne qui permet la reconnaissance des diplômes entre pays européens. La Russie souhaite ainsi privilégier le dialogue avec les principales places européennes. L'Europe est donc un partenaire inévitable même si les crispations politiques sont récurrentes.

En effet, alors qu'en 2000-2002 on assiste à une vraie tentative d'ouverture par Poutine, le double élargissement de l'UE et de l'OTAN en 2004 provoque une dégradation des relations avec les États-Unis, la Russie exploitant l'indécision européenne et l'antiaméricanisme sous l'administration Bush.

Dans ce contexte, l'UE se présente comme un marché avec lequel la Russie doit compter sans pour autant l'envisager comme un modèle économique et politique à adopter.



A mesure que la Russie reprend confiance, les élites russes développent un capitalisme d'État et estiment que la Russie se porte mieux depuis qu'elle adopte le principe de la « démocratie souveraine ». Thomas Gomart fait ainsi remarquer que la tranche d'âge 20-30 ans est moins attirée par l'Europe que la génération des 40-50 ans.

L'EUROPE ET LES MENACES LIÉES À L'OTAN

Au niveau de la sécurité et de la défense de leur territoire, les Russes craignent les menaces venant de l'Ouest, donc de l'OTAN, et entendent conserver leur zone d'influence. Ils sont donc logiquement contre l'élargissement de l'Union européenne et ont une hantise de l'encercllement. C'est ainsi qu'ils justifient le maintien d'une armée de conscription. Une réforme militaire est en cours avec une double logique offensive et défensive. La Russie dispose de l'arme énergétique et la raréfaction de l'énergie fossile permet d'accroître son influence globale. Les Russes sont par ailleurs les deuxièmes exportateurs mondiaux d'armes et exportent vers l'Inde, la Chine et l'Iran, adoptant une position dite intermédiaire avec les pays « dangereux ». Pour la Russie, la politique européenne de défense n'existe pas et il ne faut pas comparer UE et OTAN. Vis-à-vis de l'OTAN, il existe différents courants parmi les élites russes, des libéraux occidentaux aux nationalistes intransigeants. Pour autant, le dialogue a repris avec l'arrivée de l'administration Obama alors que l'UE n'a

* Entretien Télérama du 20 au 26 février, propos recueillis par Pierre Murat à l'occasion de la sortie du film « 12 ».



pas de visibilité en terme de défense dans les autres parties du monde et que sa présence diplomatique ne s'appuie pas sur une réalité militaire forte.

Finalement, la Russie ne souhaite pas subir les contraintes du partenariat avec l'UE et privilégierait l'association à l'intégration. L'ACP (Accord de Partenariat et de Coopération) qui régit les échanges entre l'UE et la Russie depuis 1997 est parvenu à échéance en 2007 et la signature d'un nouvel accord-cadre est

reportée d'année en année. La Russie souhaite avant tout préserver son autonomie stratégique et adopte une vision du monde multipolaire dans laquelle elle doit apparaître comme une grande puissance militaire. C'est ainsi qu'elle souhaite conserver son rang, derrière les États-Unis, et limiter sa perte de puissance relative, alors même que la Chine apparaît comme un nouvel acteur sur lequel il faut compter. En outre, il s'agit de neutraliser l'Ukraine et la Géorgie et de stopper l'extension de l'OTAN pour former une intégration régionale qui constituerait un contrepoids vis-à-vis de l'Europe. Quels sont les moyens dont dispose la Russie ? La politique étrangère de la Russie est plus réactive qu'inventive, et cela est visible dans le processus de négociations concernant son entrée dans l'OMC, sa politique énergétique, la question de l'Abkhazie et de l'Ossétie, ou encore dans ses rapports avec les États-Unis à propos du traité START.

Thomas Gomart conclut en affirmant que vingt ans après la chute de l'URSS, la Russie n'a pas trouvé sa place dans l'espace euro-atlantique et souligne le caractère erratique de sa politique européenne, entre confusion et hésitation. L'Union européenne apparaît pour la Russie plus comme un marché qu'une puissance et comme toujours tributaire de l'OTAN.

Cette conférence, dont la richesse a été saluée par les auditeurs permet de souligner la différence de nature des deux acteurs, russe et européen. Le « soft power » dont se prévaut l'UE ne fonctionne pas dans un pays où prédomine la logique de la puissance classique. Ainsi, comme l'affirme le cinéaste et réalisateur Nikita Mikhalkov* : « [r]endre la Russie moderne en la faisant ressembler de force à des nations avec lesquelles elle n'a rien en commun, c'est une absurdité. C'est un continent à part, la Russie, c'est l'Eurasie ».

L'Europe va-t-elle se donner les moyens d'une politique étrangère?

Par Thibault LACONDE

En décembre 2009, Catherine Ashton était nommée Haut représentant de l'Union européenne pour les affaires extérieures et la sécurité. Cette nomination n'est pas une nouveauté en soi, Javier Solana occupait déjà des fonctions comparables mais, et c'est une petite révolution, le Haut représentant aura désormais les moyens d'être autonome vis à vis de la Commission grâce en particulier à un « service européen de l'action extérieure ». Cependant, le contour et les missions de ce service, et donc la portée des innovations introduites par le traité de Lisbonne, dépendent encore d'une décision que doit prendre le mois prochain le Conseil européen.

Un petit nouveau dans la politique étrangère de l'UE

Il est de bon ton de railler l'impuissance européenne sur la scène internationale, et Catherine Ashton en est devenue en un temps record le symbole avec son refus de passer ses week-ends autre part qu'à Londres. Cependant ces critiques dépassent parfois la réalité. Même si c'est dans l'ombre, l'UE parle de plus en plus souvent d'une seule voix, comme elle le fait par exemple à la table de l'OMC où le commissaire au commerce extérieur a remplacé les représentants des États-membres.

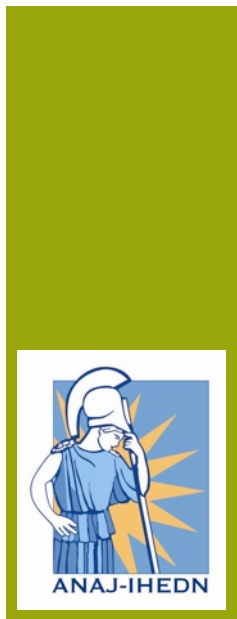
Mais au-delà des réticences des États à abandonner des fonctions régaliennes, il faut compter sur le fouillis qu'est Bruxelles. Le Conseil, réunion des chefs d'États de chacun des États-membres, est supposé donner l'impulsion que le Conseil des Affaires Étrangères, qui est la réunion des ministres des affaires étrangères, mettra en œuvre.

Toutes les décisions en la matière se prennent à l'unanimité et les États qui s'abstiennent peuvent être dispensés de les appliquer. Par ailleurs, la Commission, l'exécutif bureaucratique de l'Union, assure la représentation extérieure de l'UE et, en tant que garante de l'intérêt général européen, est la seule à pouvoir prendre l'initiative de proposer une directive ou un règlement.

Dans cette situation, l'idée du traité de Lisbonne est de créer une troisième partie prenante, le haut représentant, à la fois président du Conseil des Affaires Étrangères, vice-président de la Commission et chargé de la coordination de la politique étrangère de l'Union.

Cette idée n'est pas absurde mais elle doit s'accompagner d'une clarification des prérogatives de chacun des intervenants, ce n'est en effet pas l'absence de responsable mais leur profusion qui paralyse l'action de l'UE. Malheureusement si l'on s'en tient au texte du traité, cet effort est incomplet : ainsi, si le Haut représentant reprend les responsabilités de la Commission « dans le domaine des relations extérieures », il n'est que chargé de coordonner les « autres aspects de l'action extérieure de l'Union ». Dans la pratique, la situation s'annonce encore plus confuse : fort de ces subtilités de vocabulaire, la Commission s'est dotée en février de commissaires au commerce extérieur, au développement et à l'aide humanitaire amputant largement les prérogatives du Haut représentant, quand elle ne passe pas tout simplement en force comme lorsque M. Barroso nomme un de ses proches représentant à Washington.

Il n'y a aucune raison de se faire des illusions sur le rôle qui sera joué par Catherine Ashton : sans pouvoirs propres dans un domaine qui reste le pré carré des États, son rôle ne peut être que celui d'intermédiaire. Cependant, les premiers mois font apparaître le risque d'une





Catherine Ashton nommée haut représentant de l'Union Européenne pour les affaires extérieures et la sécurité.



neutralisation par la Commission du Haut représentant qui ne serait alors qu'une lourdeur, voire un pouvoir d'obstruction, supplémentaire.

Les enjeux de la décision du Conseil

Le principal enjeu est donc l'équilibre que le Haut représentant parviendra à trouver au sein des institutions européennes. En effet, sa situation n'est pas sans difficultés : il est pris entre, d'une part, la Commission, à laquelle il est historiquement et hiérarchiquement (en tant que vice-président) subordonné et qui garde certaines de ses fonctions en matière d'action extérieure, et, d'autre part, le Conseil des Affaires Étrangères, dont il doit obtenir l'unanimité.

Un Haut représentant qui se concevrait comme un super-commissaire dans ce domaine, qui reste largement l'apanage des États, serait donc rapidement réduit à l'impuissance. Il doit au contraire se détacher de la Commission vers laquelle ses fonctions l'appellent naturellement et s'affirmer comme intermédiaire entre la Commission et le Conseil, et entre les États, afin de pouvoir réellement jouer son rôle d'animateur et de coordinateur de l'action étrangère de l'Union.

Afin de mener à bien ces missions, le Haut représentant sera donc a priori doté de moyens importants, son service devrait compter 5000 personnes et reprendra les 130 délégations de la Commission à l'étranger qui deviendront des délégations de l'Union européenne. Ces moyens seront regroupés au sein du nouveau service européen de l'action extérieure (SEAE).

Ensuite il doit donner au SEAE, et donc aux compétences du Haut représentant, un

périmètre cohérent et les moyens de se coordonner avec la Commission. Le noyau de compétence du SEAE devrait être la politique européenne de sécurité et de défense ; ce qui implique d'intégrer à la nouvelle administration l'ensemble des structures militaires. Même si certaines facettes de l'action extérieure de l'Union resteront sans doute durablement dans le domaine de compétence de la Commission, à terme il est difficilement concevable que l'aide humanitaire et le développement ne soient pas à leur tour placés sous la supervision du haut représentant.

L'affaire de quelques années...

Lorsqu'il s'agit d'institutions européennes, et surtout dans un domaine aussi sensible, la patience est une qualité éminente. En avril, la décision du Conseil ne sera qu'un premier pas. Quelle qu'elle soit, son réexamen est d'ores et déjà prévu par le Conseil en 2014. D'ici-là, le SEAE devrait avoir atteint son régime de croisière vers 2012.

On peut déplorer que le temps de l'Union soit si peu en phase avec le temps du monde, mais après tout, c'est ainsi, toute de lenteur, que la vieille Europe se construit depuis 60 ans en puissance mondiale. Un pas important dans cette direction est peut-être en train d'être franchi.

Comment Les Spéculateurs Ont Retrouvé Le Chemin De l'Europe

Tirer les leçons de la crise grecque

Par Thibault LACONDE

Quelques mots d'explication d'abord sur la situation grecque : depuis plus de 10 ans, la Grèce a falsifié ses comptes pour satisfaire aux critères de Maastricht et entrer dans l'euro. Tout le monde en Europe le savait au moins depuis 2005 et les autorités européennes l'avaient toutes plus ou moins accepté. En 2008, c'est la crise, les Etats volent au secours du système financier mais au prix de déficits records : assez vite l'hypothèse d'une « faillite des Etats » circule. En octobre 2009, la Grèce connaît une alternance, le nouveau gouvernement ordonne un audit des finances publiques. On découvre alors un déficit de près de 13% pour l'année 2010, niveau qui est loin d'être exceptionnel dans la période actuelle : la Grande Bretagne connaît un déficit de 14%, l'Espagne de 12, les Etats-Unis de 11...

Il n'en reste pas moins que des phénomènes spéculatifs apparaissent sur la dette grecque après la dégradation de sa note par les agences de notation.

Lorsqu'un Etat s'endette, il émet des obligations sur les marchés financiers, ces obligations sont caractérisées par une durée (période au terme de laquelle la somme prêtée sera remboursée) et un taux d'intérêt. Il existe un marché secondaire sur lequel les obligations peuvent être revendues et un marché dérivé sur lequel sont échangés des contrats adossés à ces obligations.

C'est sur ce dernier que s'est déclenchée la spéculation et en particulier sur les « credit default swap » qui sont des assurances contre le risque de défaut de l'emprunteur, concrètement le détenteur d'un CDS sera remboursé du montant qu'il a prêté si la Grèce fait faillite. Le prix des CDS sur la dette grecque a été multiplié par 4 en 6 mois, dépassant ceux du Liban ou du Kazakhstan. De là, un effet d'emballement : la hausse des CDS entraîne la hausse du taux d'intérêt réclamée par les investisseurs pour souscrire à la dette grecque, la hausse des taux d'intérêt pèse sur les finances publiques accroissant le risque de défaillance, donc la hausse des CDS, etc.

On lit, de ci de là, que la hausse du cours des CDS n'est pas responsable de la crise grecque et qu'il ne s'agirait que d'un de ses symptômes. Mais le marché des CDS a plusieurs caractéristiques attrayantes pour les spéculateurs : son volume est faible et la mise est limitée, puisqu'on peut acheter une assurance sur la dette grecque sans détenir cette dette. Ainsi le marché peut sur-réagir, comme lorsque le Financial Times a annoncé que la Grèce venait de se voir éconduite par la Chine à qui elle demandait un prêt de 20 Mds€ (10% de son PIB !), et se faire manipuler : l'information était fausse.



Cet évènement suggère bel et bien qu'il s'agissait d'une attaque et non du simple jeu des marchés.

C'est l'absence de tout contrôle sur les activités financières, en général, et l'absence de gouvernement économique de l'Europe, en particulier, qui ont rendu cette opération possible. En effet, la zone euro est bien assez puissante pour s'opposer à ce genre d'attaque, elle a d'ailleurs été construite en partie pour ça, mais faute de volonté de lutter elle devient une cible très attrayante. Le message que nous avons adressé au monde à cette occasion est extrêmement dangereux : 1. Nous ne sommes pas solidaires. 2. Nous ne nous opposons même pas par principe à une attaque contre l'un d'entre-nous.

Alors, quel rapport avec la défense ?

A ce stade, il faut se demander quel est l'objectif des spéculateurs. En effet, le risque d'une défaillance de l'Etat grec est infime en soi, et encore plus négligeable si l'on considère le double filet de sécurité, Union européenne et FMI, qui le rattraperait sans le moindre doute en cas d'accident ; dans ce cas, pourquoi tirer à la hausse le marché des CDS grecs ?" Plusieurs explications sont possibles. Un premier objectif était peut-être simplement d'agir sur le taux d'intérêt de la dette grecque : en effet si le cours des CDS augmente, cela signifie que les « marchés » anticipent une faillite du pays, les investisseurs, en vertu de la bonne vieille équation de la finance : risque = rentabilité, demandent donc une

<http://www.france24.com/fr/20100305-cds-credit-default-swap-grece-entretien-explication-jeoffrey-wood-finance-hedge-fund>



hausse des taux d'intérêt qui leurs sont offerts. Ainsi, le taux d'intérêt à 10 ans des obligations grecques a atteint 6%. Quand on sait que le taux directeur de la banque centrale européenne est de 1%, cela signifie qu'une banque empruntant à la BCE pour prêter à la Grèce s'assure immédiatement et sans risque une rente de 5% par an.

Deuxième explication possible : une spéculation sur l'euro. C'est du moins ce que laisse à penser la

réunion, étonnamment médiatisée, qui se serait tenue à Wall Street fin février avec quelques dirigeants des plus gros fonds spéculatifs mondiaux. Là encore, l'objectif est l'argent facile. Première étape : prendre des positions à la baisse sur l'euro, deuxième étape : attaquer une petite économie de la zone euro (la Grèce ne représente que 3% du PIB de la zone euro, il est plus facile de la faire trébucher que l'Allemagne), troisième étape : annoncer que de plus gros Etats comme l'Espagne, le Portugal ou l'Irlande suivront, quatre : attendre que la perspective de faillites en chaîne produise son effet.

Dans tous les cas, ce qu'illustrent ces attaques, c'est le formidable effet de levier rendu possible par la complexification des marchés financiers : à un bout de la chaîne quelques titres de journaux et une poignée de millions d'euros sur un marché de niche, à l'autre bout, une économie grecque dévastée et au bord de l'explosion sociale, voire même, comme certains ont cru pouvoir l'annoncer, la fin de l'euro et l'éclatement de la première puissance économique du monde. Il faut bien prendre la mesure de la menace que représentent ces mécanismes : elle n'est pas le moindre des arguments en faveur d'une reprise en main très ferme des activités financières.

Pour l'instant, les attaques n'ont porté que sur un petit pays périphérique et l'existence de la zone euro n'a pas été sérieusement menacée. Peut-être vont-elles cesser, elles n'auront alors comme effet que de plonger durablement la Grèce dans le marasme économique. Presque un avertissement sans frais... Après tout, ces attaques n'étaient semble-t-il motivées que par le lucre, voyant qu'elles ne triompheraient pas sans résistance, elles vont peut-être retrouver le chemin des pays en développement auxquels elles étaient depuis 15 ans réservées. Mais il est impossible d'ignorer que demain il pourrait en être autrement, repassons nous encore une fois la séquence : à un bout quelques millions d'euros, à l'autre une économie sinistrée et, potentiellement, l'éclatement de la première puissance économique mondiale. Quelle arme offre un tel rapport coût/efficacité ?

DES BRÈVES TECHNOS

Une main robotique pour désamorcer les bombes à distance

Le Shadow Robot Company a développé une main robotique qui reproduit les mouvements d'un opérateur portant un gant sensible à quelques centaines de mètres de la bombe à désamorcer. Son entrée en service est prévue d'ici deux ans. La société développerait également des membres robotiques pour environnements radioactifs.

Développement d'un laser acoustique

Un laser acoustique, ou 'saser', fonctionnant à très hautes fréquences (terahertz) vient d'être construit. Les lasers acoustiques devraient permettre de donner une image très précise des tissus vivants sans les abîmer. Le principal obstacle à l'emploi d'un saser à haute fréquence est ce qui le rend si intéressant : en effet, la courte longueur d'ondes complique la coordination du voyage des particules quantique et de ce fait l'émission stimulée de phonons.

Prototype d'un système électronique d'alimentation pour véhicules hybrides rechargeables

Des chercheurs du Laboratoire national Oak Ridge, du département américain à l'énergie, ont développé un prototype de système électronique d'alimentation de la chaîne de traction des véhicules hybrides rechargeables (PHEV), qui élimine le mécanisme de charge séparé, réduisant ainsi le coût et le volume. Le système, prêt à être commercialisé, recharge la batterie et alimente le véhicule.

Retrouver ces informations sur : <http://armee-du-futur.com>



L'ANAJ invite les lecteurs de la Chouette à lui faire parvenir les commentaires suscités par la lecture de ces articles ou leurs opinions sur une question de défense à l'adresse suivante : lachouette@anaj-ihedn.org

Un chiffre étonnant

Le scénario d'engagement majeur du livre blanc prévoit le déploiement en 6 mois de **30 000** hommes, c'est ce que transporte en une demi-heure le RER A à l'heure de pointe.

**Défense
et Sécurité
nationale**

LE LIVRE BLANC

préface de
Nicolas Sarkozy
Président de la République



L'AGENDA le mois d'avril

Lu	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

6 avril 2010 : «Quelle formation pour les futurs security managers?», avec Bernard Galéa, directeur sûreté du groupe FM Logistic. Patrick Laclémence, professeur à l'Université de Technologies de Troyes, et Philippe Martena, directeur général adjoint de Faceo FM en charge de la Business Line offres segmentées. Ecole militaire, amphithéâtre Lacoste, 19h30-21h30. Inscription : risk-management@anaj-ihedn.org.

8 avril 2010 : «La réponse des industriels aux besoins des opérationnels», avec le général Desportes, directeur du CID, et Guy Gallic, directeur Innovative Concepts & Scenarios, EADS Innovation Works. Ecole militaire, amphithéâtre Desvallières, 19h30-21h. Inscription : <http://tinyurl.com/conference-ANAJ>

13 avril 2010 : «Les femmes et la guerre», avec Irène Eulriet et Elodie Jauneau, chercheuses sur les questions de genre, EHESS, 105 bd Raspail, salle 4, 19h-21h. Entrée libre.

19 avril 2010 : «La perception de la pérennité des alliances de la Seconde Guerre mondiale (1943-1947)»; avec Édouard Husson, professeur à l'université Paris IV, palais abbatial de Saint-Germain-des-Près, 5 rue de l'Abbaye, 18h-19h30. Entrée libre.

-----La Chouette----- Journal de l'ANAJ-IHEDN

Directeur de publication
Antoine Escoda

Rédactrice en chef
Sophie Lefeez

Comité de lecture
Alexia Goloubtsoff, Thibault Laconde, David Clech

Directrice artistique
Sheima Abbas Abadi

La Chouette n°2 – avril 2010
Prochain numéro : juin 2010

Ecole militaire, 1 place Joffre, 75007 Paris